



Yaoundé, le

DIRECTION GENERALE/HEAD OFFICE

24/N°013/CA/FEICOM/DG/DMRFDC/SDas/SMA/WSSS

1 JUIL 2024

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N°0023/C/FEICOM/DG DU

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°011/DC/FEICOM/CIPM/2024 DU
3 JUIN 2024 POUR L'ACQUISITION DES RAMES DE PAPIER AU FEICOM.

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),

COMMUNIQUE :

Par décision N°23/D/FEICOM/DG du 1 JUIL 2024

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
LOUIS TORBEY TEL : 677 70 04 05	VINGT-QUATRE MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE NEUF CENT SIX (24 988 906) FRANCS CFA TTC	DIX-HUIT (18) JOURS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

LE DIRECTEUR GENERAL,

AMPLIATIONS:

- ✓ MINMAP:
- ✓ ARMP:
- ✓ P/CIPM/FEICOM:
- ✓ INTERESSE:
- ✓ ARCHIVES/CHRONO:
- ✓ AFFICHAGE.

